## Procès Verbal des délibérations De la Séance ordinaire du 30 août 2008

Nombre de Conseillers : 15
En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 14
Convocation du 17 août 2008
Affiché le 2 septembre 2008

OBJET : location du logement de l'école à compter du 1<sup>er</sup> août 2008.

L'an deux mil huit le trente août, à neuf heures trente, le Conseil Municipal, s'est réuni, sous la Présidence de Jean-François MARIEMBERG Maire

Etaient présents: M.M MARIEMBERG Jean-François CLAUDET Eric 1<sup>er</sup> Adjoint, BOUS Xavier 2<sup>ème</sup> Adjoint, BLANCHETETE Daniel 3<sup>ème</sup> Adjoint par procuration à Gérard MONIOT, Mme BROUTIN Claudine, 4<sup>ème</sup> adjoint, ARNOULD Jacques, BLANCHETETE Gilbert, CAPART François, DEPIESSE Alain, Mmes LE LOUARN Françoise, LEPAGE Isabelle, MONIOT Gérard PETRUZZELLI Nicolas, PEIXOTO Pascal.

Absent excusé: M. Eric BUDIN.

Vu le départ de Melle GIX au 30 juin 2008, le bail de location du logement prend fin à cette date. Melle Séverine PIFFRE, professeur des écoles nouvellement affecté, souhaite louer l'appartement situé au dessus de l'école à compter du 1<sup>er</sup> août 2008.

Le conseil accepte cette location. Il précise que la location ne concerne que l'appartement, sans les dépendances (cave et grenier).

Il charge le maire de signer un bail dont la valeur initiale sera de 430 €, actualisable sur la base de l'indice des loyers du 2<sup>ème</sup> trimestre 2008. Une caution d'un mois sera également versée par la locataire. Un état des lieux a été dressé contradictoirement.

A noter que les frais annuels d'entretien de la chaudière et le ramonage de la cheminée seront pris en charge par la commune et facturés au locataire.

Extrait certifié conforme Ont signé au registre les membres présents.

ALLONDRELLE-LAMALMAISON, Le 2 septembre 2008

LE MAIRE:

## Procès Verbal des délibérations De la Séance ordinaire du 30 août 2008

Nombre de Conseillers : 15
En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 14
Convocation du 17 août 2008
Affiché le 2 septembre 2008

**OBJET:** Modification du **POS** - acceptation.

L'an deux mil huit le trente août, à neuf heures trente, le Conseil Municipal, s'est réuni, sous la Présidence de Jean-François MARIEMBERG Maire

Etaient présents: M.M MARIEMBERG Jean-François CLAUDET Eric 1<sup>er</sup> Adjoint, BOUS Xavier 2<sup>ème</sup> Adjoint, BLANCHETETE Daniel 3<sup>ème</sup> Adjoint par procuration à Gérard MONIOT, Mme BROUTIN Claudine, 4<sup>ème</sup> adjoint, ARNOULD Jacques, BLANCHETETE Gilbert, CAPART François, DEPIESSE Alain, Mmes LE LOUARN Françoise, LEPAGE Isabelle, MONIOT Gérard PETRUZZELLI Nicolas, PEIXOTO Pascal.

Absent excusé: M. Eric BUDIN.

Le POS de la Commune a fait l'objet d'une proposition de modifications qui touche la possibilité d'installer un mât de mesure des vents en zone Nca ainsi qu'une antenne téléphonique en zone 3ND. Une enquête publique a eu lieu du 9 juin au 10 juillet 2008. Aucune observation n'a été formulée lors de cette enquête. Le rapport du commissaire-enquêteur a donc conclu favorablement.

Le conseil municipal accepte la modification telle qu'elle a été présentée lors de l'enquête.

Extrait certifié conforme Ont signé au registre les membres présents.

ALLONDRELLE-LAMALMAISON, Le 2 septembre 2008

LE MAIRE:

## Procès Verbal des délibérations De la Séance ordinaire du 30 août 2008

Nombre de Conseillers : 15
En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 14
Convocation du 17 août 2008
Affiché le 2 septembre 2008

OBJET: Travaux au presbytère.

L'an deux mil huit le trente août, à neuf heures trente, le Conseil Municipal, s'est réuni, sous la Présidence de Jean-François MARIEMBERG Maire

Etaient présents: M.M MARIEMBERG Jean-François CLAUDET Eric 1<sup>er</sup> Adjoint, BOUS Xavier 2<sup>ème</sup> Adjoint, BLANCHETETE Daniel 3<sup>ème</sup> Adjoint par procuration à Gérard MONIOT, Mme BROUTIN Claudine, 4<sup>ème</sup> adjoint, ARNOULD Jacques, BLANCHETETE Gilbert, CAPART François, DEPIESSE Alain, Mmes LE LOUARN Françoise, LEPAGE Isabelle, MONIOT Gérard PETRUZZELLI Nicolas, PEIXOTO Pascal.

Absent excusé: M. Eric BUDIN.

Le maire rappelle que les deux locataires du presbytère partagent le même réseau d'électricité et n'ont qu'un compteur. Plusieurs entreprises d'électricité on été sollicitées pour mettre aux normes et séparer le réseau électrique afin que chacun ait sa facture.

L'entreprise J. HIRSCHAUER SARL EGIL à SPINCOURT a présenté l'offre la moins-disante. Le conseil accepte l'offre de cette société à l'unanimité.

> Extrait certifié conforme Ont signé au registre les membres présents.

ALLONDRELLE-LAMALMAISON, Le 2 septembre 2008

LE MAIRE:

## Procès Verbal des délibérations De la Séance ordinaire du 30 août 2008

Nombre de Conseillers : 15
En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 14
Convocation du 17 août 2008
Affiché le 2 septembre 2008

OBJET: station d'épuration acceptation bordereau de prix.

L'an deux mil huit le trente août, à neuf heures trente, le Conseil Municipal, s'est réuni, sous la Présidence de Jean-François MARIEMBERG Maire

Etaient présents: M.M MARIEMBERG Jean-François CLAUDET Eric 1<sup>er</sup> Adjoint, BOUS Xavier 2<sup>ème</sup> Adjoint, BLANCHETETE Daniel 3<sup>ème</sup> Adjoint par procuration à Gérard MONIOT, Mme BROUTIN Claudine, 4<sup>ème</sup> adjoint, ARNOULD Jacques, BLANCHETETE Gilbert, CAPART François, DEPIESSE Alain, Mmes LE LOUARN Françoise, LEPAGE Isabelle, MONIOT Gérard PETRUZZELLI Nicolas, PEIXOTO Pascal.

Absent excusé: M. Eric BUDIN.

Les travaux de la station d'épuration se terminent. La DDE a soumis à notre délibération un avenant aux travaux afin de prendre en considération les aménagements de sécurité durant les travaux (pose et démontage du portique de sécurité ainsi que la plus value liée aux opérations sous la ligne à haute tension). Le conseil accepte à l'unanimité le bordereau des prix.

Extrait certifié conforme Ont signé au registre les membres présents.

-----

ALLONDRELLE-LAMALMAISON, Le 2 septembre 2008

LE MAIRE:

## Procès Verbal des délibérations De la Séance ordinaire du 30 août 2008

Nombre de Conseillers : 15
En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 14
Convocation du 17 août 2008
Affiché le 2 septembre 2008

OBJET: suppression de la régie « photocopies ».

L'an deux mil huit le trente août, à neuf heures trente, le Conseil Municipal, s'est réuni, sous la Présidence de Jean-François MARIEMBERG Maire

Etaient présents: M.M MARIEMBERG Jean-François CLAUDET Eric 1<sup>er</sup> Adjoint, BOUS Xavier 2<sup>ème</sup> Adjoint, BLANCHETETE Daniel 3<sup>ème</sup> Adjoint par procuration à Gérard MONIOT, Mme BROUTIN Claudine, 4<sup>ème</sup> adjoint, ARNOULD Jacques, BLANCHETETE Gilbert, CAPART François, DEPIESSE Alain, Mmes LE LOUARN Françoise, LEPAGE Isabelle, MONIOT Gérard PETRUZZELLI Nicolas, PEIXOTO Pascal.

Absent excusé: M. Eric BUDIN.

Le maire rappelle qu'une régie de recettes pour la vente de photocopies avait été créée en 1996. Cette régie ne fonctionne plus depuis plusieurs années. Le conseil décide, à l'unanimité de supprimer purement et simplement la régie photocopie.

Extrait certifié conforme Ont signé au registre les membres présents.

-----

ALLONDRELLE-LAMALMAISON, Le 2 septembre 2008

LE MAIRE :

### Procès Verbal des délibérations De la Séance ordinaire du 30 août 2008

Nombre de Conseillers : 15
En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 14
Convocation du 17 août 2008
Affiché le 2 septembre 2008

**OBJET : Transfert de compétences et modification des statuts de la CCPL.** 

L'an deux mil huit le trente août, à neuf heures trente, le Conseil Municipal, s'est réuni, sous la Présidence de Jean-François MARIEMBERG Maire

Etaient présents: M.M MARIEMBERG Jean-François CLAUDET Eric 1<sup>er</sup> Adjoint, BOUS Xavier 2<sup>ème</sup> Adjoint, BLANCHETETE Daniel 3<sup>ème</sup> Adjoint par procuration à Gérard MONIOT, Mme BROUTIN Claudine, 4<sup>ème</sup> adjoint, ARNOULD Jacques, BLANCHETETE Gilbert, CAPART François, DEPIESSE Alain, Mmes LE LOUARN Françoise, LEPAGE Isabelle, MONIOT Gérard PETRUZZELLI Nicolas, PEIXOTO Pascal.

Absent excusé: M. Eric BUDIN.

La CCPL a délibéré en date du 6 juillet 2008 en vue de modifier ses statuts pour y intégrer deux nouvelles compétences :

- L'étude, l'expérimentation et l'organisation du transport à la demande de particuliers par le biais de taxi, cette compétence étant exercée par le Département.
- L'achat et la distribution de colis de fin d'année aux anciens à partir de 60 ans.

Le Conseil accepte, à l'unanimité, le transfert de ces deux compétences et la modification des statuts telles que présentée par la délibération de la CCPL..

Extrait certifié conforme Ont signé au registre les membres présents.

ALLONDRELLE-LAMALMAISON, Le 2 septembre 2008

LE MAIRE: